
La Ligue de l'Enseignement

(HISTOIRE D'UNE CONSPIRATION MAÇONNIQUE À MONTRÉAL)

Sous ces deux titres très expressifs, M. Henri Bernard vient de publier une brochure absolument intéressante. L'ouvrage est dédié au Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable M. de La Bruère, aux membres du Conseil de l'Instruction publique, aux instituteurs et aux institutrices.

Le travail de M. Bernard est divisé en deux parties.— *1ère Partie* : la Ligue de l'Enseignement à Montréal.— *2e Partie* : La Ligue de l'Enseignement en France.

Dans la première partie, M. Bernard démontre à l'évidence "l'origine maçonnique de la Ligue canadienne"; et dans la deuxième, il fait connaître, avec preuves à l'appui, le rôle néfaste que la Ligue de l'Enseignement a joué en France, sous l'inspiration des loges maçonniques.

La très instructive brochure de M. Bernard met un fait très important au jour, c'est celui-ci : La Ligue de l'Enseignement de Montréal n'est pas une fondation canadienne, mais une fondation française. M. Bernard prouve à l'évidence que c'est bel et bien la Ligue française de l'Enseignement, une institution condamnée formellement par les papes Pie IX et Léon XIII, qui a créé, à Montréal, une Ligue de l'Enseignement, grâce à un Français de passage au Canada, M. Herbette.

Nos lecteurs comprennent maintenant pourquoi *L'Enseignement Primaire* n'a fait, jusqu'à aujourd'hui, aucune mention de la Ligue de l'Enseignement de Montréal. Le nom seul de cette organisation sonnait fort mal à nos oreilles. Puis l'identité des démarches de la Ligue de Montréal avec celles de la Ligue française à ses débuts, avait jeté le doute dans notre esprit quant à l'origine de la Ligue canadienne.

Enfin la belle brochure de M. Bernard tire au clair ce qui avait pu nous paraître louche et nous fait un devoir de renseigner le corps enseignant de la province de Québec sur l'audacieuse tentative dont M. Bernard nous fait connaître la trame avec un talent réel.

Nos remerciements à l'auteur pour l'envoi gracieux d'un exemplaire de son ouvrage.

Le Directeur de L'Enseignement Primaire.